

SERMANGE



SEPTEMBRE
2016

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Chères Sermangeaises, chers Sermangeais,

Dans les prochaines années, le débit internet sur la commune augmentera sensiblement. Le déploiement initié par l'Etat est relayé en local par le Département et Jura-Nord. La priorité est d'équiper les zones blanches (vallée de l'Oignon) et les zones à forte demande (industrie, médecin...). Ce déploiement coûtera très cher et nous devons donc prendre les meilleures décisions en fonction de nos besoins, le 100% fibre ou la montée en débit.

A l'ère du tout numérique, du tout connecté et du tout dématérialisé, vos élus souhaitent maintenir un lien plus traditionnel avec ce bulletin municipal. Il restera publié tous les deux ou trois mois en fonction de l'actualité communale. Vous trouverez néanmoins l'actualité en cours avec une actualisation en temps réel sur le site de la commune: www.sermange.fr

Avec septembre s'achève la période estivale. Les manifestations ont connu de beaux succès: repas dansant, vide grenier, cinéma sous les étoiles....

Après une période estivale où la végétation a repris également sa place, j'en profite pour rappeler aux habitants que les haies des jardins dépassant sur le domaine public doivent être élaguées régulièrement sur une hauteur de 3 mètres afin de ne pas gêner les véhicules hauts, les piétons et les panneaux de signalisation.

Septembre est le mois où tous les dossiers en cours reprennent vie, et c'est également la période pour définir nos grandes orientations.

Informations sur les enquêtes publiques concernant la déclaration de projet (projet éolien) emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Sermange et la Demande d'Autorisation Unique pour construire et exploiter le parc éolien Jura Nord la Comtoise

L'enquête publique concernant la déclaration de projet (projet éolien) emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Sermange se tiendra en mairie de Sermange du lundi 03 octobre 8h. au jeudi 03 novembre 2016 17h.

Le commissaire-enquêteur, Mr Daniel NARAT, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Besançon, sera présent en mairie les:

- samedi 8 octobre de 9h à 12h
- mercredi 19 octobre de 9h à 12h
- jeudi 3 novembre de 14h à 17h

Il recevra le public et recueillera les avis dans le registre qui sera mis à disposition du public également pendant les heures de permanence du secrétariat (lundi et mercredi de 8h à 12h).

Les documents constituant la déclaration seront consultables en mairie et à Jura Nord. Des publications annonçant l'enquête seront insérées dans la presse (Voix du Jura et Les Dépêches) 15 jours avant le lancement de cette dernière et 7 jours après son commencement.

L'enquête publique concernant la Demande d'Autorisation Unique pour construire et exploiter le parc éolien Jura Nord la Comtoise devrait débuter en novembre. Les dates ne sont pour l'instant pas fixées.

L'enquête publique est toujours un moment important pour un dossier. J'encourage tous les habitants à venir déposer un avis sur le registre; que l'on soit pour ou contre.

Travaux de restauration de la fontaine : présentation de la mission de mandataire par les services du SIDEC

Nous avons reçu Mr Patrick MICHE, chef du service Aménagements et Equipements Collectifs du SIDEC.

Dans le cadre de la restauration de la fontaine de Sermange, le SIDEC interviendrait en tant que mandataire. Il met alors au service de la collectivité maître d'ouvrage l'ensemble des compétences qu'il possède au sein de son établissement. Au point de vue technique, le SIDEC peut aider à compléter éventuellement le programme du futur projet, orienter et contrôler les études effectuées par le maître d'œuvre. Le SIDEC assure également la supervision de la direction des travaux effectuée par le maître d'œuvre. Enfin, le SIDEC assiste en permanence le maître d'ouvrage pendant le déroulement des travaux et le conseille sur les éventuelles décisions à prendre sur le chantier.

Sur le plan administratif, le SIDEC constitue les divers dossiers de demande de subvention et d'autorisation, effectue les tâches de consultation des maîtres d'œuvre, des entreprises et des divers partenaires, assiste la collectivité dans le choix des entreprises et passe les divers marchés dans le respect des règles et des seuils définis dans le Code des Marchés Publics. Le SIDEC assure une veille juridique permanente permettant au maître d'ouvrage de respecter la réglementation et ses évolutions.

En matière de financement, le SIDEC effectue l'ensemble des paiements afférents à l'opération dans les limites fixées par la délibération de la collectivité maître d'ouvrage qui a arrêté le choix des entreprises chargées des travaux et précisé l'enveloppe prévisionnelle des dépenses.

Le maître d'ouvrage (la commune) reste le seul décisionnaire dans toutes les étapes de l'opération. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la mission de Mandataire, dans le cadre des travaux de restauration de la fontaine, au SIDEC DU JURA pour un montant de 11 160,40 € HT.

Travaux de voirie et sécurisation

Les travaux d'enfouissement des lignes basses tensions et téléphone rue de l'Eglise ont commencé. La rue de l'Eglise sera mis en sens unique dans le sens Rue de Saligney → Rue du Choulot. Le stationnement sera interdit sur les trottoirs et la chaussée pendant la durée des travaux. Les travaux sont prévus pour une durée de cinq mois.

Les travaux de réfection de la Rue du Crémoulot (partie basse) et le ch. Des Volottes sont en cours de réalisation.

Sermangement vôtre
Le Maire
Michel BENESSIONO

Conseil Municipal du 6 septembre 2016

Présents : BENESSIANO Michel, BERNARD Christiane, BEUQUE Christèle, BUCHWALTER Denis, COULON Patrick, GIRARDOT Jean-Pierre, GOMARD Denis, ROBERT Stéphane, VUILLEMENOT Claude, VUILLEMENOT Patrice.

Absente : L'HUILLIER Claire.

Mr Stéphane Robert a été nommé secrétaire.

❖ Changement des fenêtres de la Maison Commune : secrétariat de Mairie et salle du Conseil

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une grande partie des fenêtres de la Maison Commune a été remplacée en 2015 et qu'il conviendrait de terminer cette rénovation par le changement des huisseries du secrétariat et de la salle du Conseil non compris dans la première tranche de travaux.

Il présente la proposition transmise par la Sarl G.B. Menuiserie qui avait réalisé les travaux précédents. Le devis pour le remplacement des trois fenêtres du secrétariat de mairie et des cinq fenêtres de la salle du Conseil s'élève à 4 892 € H.T.

Le Maire explique qu'une demande de déclaration préalable a été envoyée le 3 août dernier aux services de la DDT du Jura et à l'architecte des Bâtiments de France.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder au changement des trois fenêtres du secrétariat de mairie et des cinq fenêtres de la salle du Conseil et accepte le devis présenté.

❖ Renouvellement du bureau de l'Association Foncière

Patrice Vuillemenot expose au Conseil Municipal que, la validité du bureau de l'Association Foncière de Sermange venant à échéance, il est nécessaire de renouveler les membres de ce bureau.

Il précise qu'en application de l'article R 133-3 du Code Rural, Livre I, il incombe au Conseil Municipal de désigner une liste de trois propriétaires, exploitant ou non, dans le périmètre remembering.

Il est alors procédé au vote selon les formes habituelles en matière d'élection de délégués communaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les membres suivants pour faire partie du bureau de l'Association Foncière de Sermange

- Monsieur BOURGIN Michel domicilié 2 bis rue du Crémoulot à Sermange
- Monsieur DUVERNOIS Bertrand domicilié 2 Impasse du Moulin à Taxenne
- Monsieur MERCIER Cyril domicilié 2 Chemin de la Vie d'Ane à Sermange

❖ Vente des bois et coupes de bois pour l'année 2017 et point sur l'affouage en cours

Le Maire rappelle que la vente de bois de juin 2016 (parcelles 14 et 15) a remporté 22 000 € à la commune.

Patrick COULON présente la proposition de l'ONF pour la destination des coupes 2017. Le Conseil approuve, sur avis de la commission des bois, uniquement l'inscription des parcelles 4 et 5 + éclaircie.

Les coupes concernant les résineux sont suspendues dans l'attente d'une estimation de recettes qui sera demandée à l'agent ONF.

La date de fin d'affouage est repoussée au 30 novembre 2016 en raison des conditions climatiques de ce printemps.

L'accès aux différents bois de la commune sera protégée par des barrières qui sont ou seront installées. Les clefs des cadenas seront confiées, en sus du Maire, au Président de l'Association Foncière et à l'agent ONF.

❖ Questions diverses

- ✓ RASED : Le Maire présente une demande de subvention du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté). Les RASED ont pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes ordinaires des écoles primaires, à la demande des enseignants de ces classes, des familles ou des élèves. Ils comprennent des enseignants spécialisés et des psychologues scolaires. Le Conseil décide de verser exceptionnellement une aide financière au RASED du Poiset à hauteur de 2 € par enfant domicilié à Sermange et scolarisé sur les écoles de Sermange et Gendrey, soit 27 enfants au total
- ✓ Taille-haie : Le Maire informe de l'achat d'un taille-haie sur perche d'une valeur de 686 € T.T.C. Il avait été convenu de privilégier cet achat plutôt que de faire intervenir des prestataires dont les devis d'une seule taille correspondait au prix du taille haie!
- ✓ Le Maire signale que le congélateur de la Maison Commune est HS et sera remplacé prochainement.
- ✓ L'adhésion au SIDEC pour un groupement d'achat d'électricité va permettre de bénéficier de 23% de baisse sur les factures.

INFOS COMMUNALES

- ❖ La cérémonie en hommage aux Harkis aura lieu le **samedi 24 septembre à 18h** au Monument aux Morts de Sermange. La cérémonie sera suivie dans la Maison Commune du verre de l'amitié.
- ❖ La chorale "l'Echo de la Serre" reprend ses activités de chant. La première répétition aura lieu le mercredi 21 septembre à 20 h 15 à la Maison Commune. Si vous souhaitez rejoindre la chorale vous pouvez contacter Françoise Duprez ou Claude Vuillemennot.
- ❖ La Maison du Patrimoine d'Orchamps et du Nord-Jura, située 2 rue de l'Eglise à Orchamps, ouvrira son exposition annuelle au public **les samedis et dimanches de 14 à 19h du 24 septembre au 9 octobre**. Cette année l'exposition aura pour thème « L'oiseau dans tous ses états » . A travers des textes, des objets, des photographies, seront présentés par exemple, les becs , les pattes, les ailes, le vol et ses techniques. L'oiseau dans les arts, l'écriture, les timbres etc. Bref l'oiseau dans tous ses états. Projections vidéos, ambiance sonore, reconstitution d'un affût photographique en sous bois.

Les



sont disponibles en Mairie!

Les Volottes organisent la
traditionnelle soirée
« cancoillotte »

Le samedi 8 octobre

Réservation auprès de Liliane BALLOCH
03 84 70 90 76